

Mably, le 30 août 2021

Le Principal

à

Mesdames Messieurs les parents d'élèves

Secrétariat de direction

Affaire suivie par
Catherine Cartier

Téléphone
04 77 23 15 15

Courriel
ce.0421852k@ac-lyon.fr

347 route de Briennon
42300 MABLY

Objet : Protocole accueil des élèves au collège

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver le protocole mis en œuvre pour l'accueil des élèves à compter du jeudi 2 septembre en respect du protocole sanitaire ministériel du 28/07/2021.

Entrée dans le collège

A l'arrivée dans le collège les élèves se désinfectent les mains en veillant aux gestes barrières (distance entre élève de 1 mètre).

Ils doivent être équipés de deux masques fournis par les parents. Un sur eux, et l'autre dans un sac plastique. Prévoir un deuxième sac plastique pour y glisser le masque usagé. A défaut, l'établissement fournira exceptionnellement 2 masques. Les masques doivent être lavés quotidiennement.

Les demi-pensionnaires peuvent prévoir un 3^{ème} masque pour les activités de la pause méridienne. Les parents doivent s'assurer avant d'envoyer leurs enfants au collège qu'ils ne manifestent aucun symptôme lié au Covid 19.

Ils sont informés clairement :

- Des conditions de fonctionnement de l'établissement et de l'évolution des mesures prises.
- De leur rôle dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation des poubelles, etc.)
- De la surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte au collège (la température doit être inférieure à 38° C).
- De la nécessité de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné.
- Des moyens mis en œuvre en cas d'apparition de symptômes chez un élève ou un personnel.
- De la procédure lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre élèves.
- Des numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements et les coordonnées des personnels de santé, médecins et infirmiers, travaillant auprès de l'établissement.
- Des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves.

- Des horaires à respecter pour éviter les rassemblements aux temps d'accueil et de sortie.
- De l'organisation de la demi-pension.

La prise de température doit être effectuée systématiquement à la maison par les parents avant le départ. Les parents s'engagent à ne pas envoyer l'enfant s'il a de la fièvre (supérieure à 37.8 degrés) et contacter l'établissement.

Les élèves pénétreront dans le hall. Du gel hydro alcoolique sera à leur disposition pour une désinfection des mains, des masques seront fournis à ceux qui n'en possèderaient pas.

Puis les élèves se rendront dans la cour de récréation.

Le lavage des mains doit être réalisé à minima : à l'arrivée dans l'établissement, avant chaque repas, après être aller aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Dès la sonnerie, les élèves regagnent l'emplacement dévolu à leur classe et se rangent en file indienne. Les professeurs en charge des classes viennent les récupérer pour les mener en classe.

DIVISION	SALLES	DIVISION	SALLES
61	103 Escalier bleu	41	111 Escalier vert
62	104 Escalier bleu	42	112 Escalier vert
63	107 Escalier bleu	43	113 Escalier vert
64	108 Escalier bleu	44	114 Escalier vert
65	16	45	14
51	110 Escalier rouge	31	116 Escalier vert
52	109 Escalier rouge	32	117 Escalier vert
53	121 Escalier rouge	33	118 Escalier vert
54	122 Escalier rouge	34	119 Escalier vert
55	125	35	15
56	123 Escalier rouge		

Déplacement dans les couloirs.

Les élèves montent accompagnés par leur professeur jusqu'à leur salle en empruntant l'escalier désigné.

La circulation dans les couloirs s'effectue en longeant le mur à sa droite.

Il est strictement interdit de toucher les rampes et les murs (ru balise sur les rampes).

Salle de cours

Chaque salle est dotée d'un gel hydro alcoolique pour la désinfection des mains si besoin, à l'exception des salles 14,16 et 125 qui disposent d'un point d'eau et seront équipées de savon pour le lavage des mains.

Une place est attribuée à chacun. Mise en place d'un sens de circulation établi dans la salle.

Le port du masque est obligatoire.

Les élèves ont cours majoritairement dans une même salle. A la pause méridienne, ils laissent leurs cartables dans la salle dédiée, ils doivent ranger leurs affaires le bureau doit être vide.

Lorsqu'ils ont cours dans une autre salle, avant ou après le repas, ils déposent leur cartable dans la salle des cartables.

Les tables ou matériels utilisés dans les salles spécialisées seront alors désinfectées par les élèves immédiatement après utilisation.

Les élèves sortent de la salle et rejoignent la cour de récréation sous la responsabilité de l'enseignant en fin de demi-journée.

Les élèves externes sont autorisés à quitter leur salle en autonomie à la fin de la première demi-journée.

Aux autres moments, s'ils doivent changer de salle, ils se déplacent par classe en autonomie.

Les élèves emportent et utilisent leurs propres matériels.

Pour les cours d'EPS les élèves viennent en cours déjà vêtu d'une tenue adaptée.

Possibilité de se changer dans la classe dédiée. Garçons et filles séparément.

Récréations

Le port du masque est obligatoire dans la cour.

En cas de pluie les élèves restent sous le préau extérieur.

L'attente pour l'accès aux toilettes se fait à l'extérieur des sanitaires en respectant la distance de sécurité.

Après la récréation les élèves se rangent sur leurs emplacements.

Demi-pension

Deux services de demi-pension sont organisés selon l'emploi du temps.

Les élèves demi-pensionnaires sortent des classes en ayant sur eux les sacs plastiques (Type sac de congélation) destinés aux masques et leur carte de cantine. Ils sont conduits par le professeur dans la cour de récréation.

La demi-pension est ouverte aux commensaux (s'inscrire auparavant auprès de Mme Di Vita pour l'organisation) et déjeune dans la salle polyvalente, si la salle des commensaux est saturée.

Les élèves se rangent par classe devant la demi-pension, puis se nettoient les mains. Ils changent de masques.

Un circuit est aménagé pour longer le couloir, aller badger et rentrer dans la chaîne du self. Les usagers prennent un plateau et un verre, se servent en fromage, dessert et entrée. Le plat chaud est servi ainsi que le pain et les couverts

Un broc d'eau sera disposé sur la table.

La demi-pension fonctionne le mercredi.

Les élèves d'une même classe déjeunent obligatoirement à la même table.

Externes

Les élèves externes disposent de gel hydro alcoolique dans le hall. Ils se peuvent se désinfecter les mains en quittant l'établissement.

Sortie de cours

Les élèves sortent de la salle et rejoignent les portes du hall à 17 heures sous la responsabilité de l'enseignant.

Le professeur devra fermer la salle en sortant de classe.

Ils peuvent se désinfecter les mains en quittant l'établissement.

Nettoyage des salles

Les salles seront désinfectées quotidiennement conformément au protocole national.

Les professeurs aèrent régulièrement la salle et systématiquement durant les récréations, minimum 15 minutes toutes les 3 heures et pendant la pause méridienne.

Nettoyage des bureaux et du matériel utilisé

Chaque enseignant devra de préférence amener son propre matériel (Velléda, Stylo, brosse etc..)

Des lingettes seront mises à disposition pour permettre aux enseignants quittant la salle de désinfecter le clavier, le bureau, la chaise ou tout autre objet qu'il aura touché.

Dans les salles spécialisées les élèves auront à disposition des lingettes pour la désinfection de leurs bureaux et du matériel utilisé idem pour les cours de langues.

Salle COVID

La salle S6 est prévue et équipée pour recevoir des personnes présentant les symptômes de la maladie.

Le professeur demande à l'élève d'attendre devant la salle de cours après qu'il se soit muni de sa propre chaise pour s'asseoir. Un autre élève se charge d'avertir l'infirmière où la vie scolaire à la demande du professeur.

En cas de symptôme chez un adulte en charge de classe, demander à un élève de descendre chercher l'infirmière et un surveillant ou tout autre adulte de l'administration. Le surveillant prend en charge la classe.

Emploi du temps

Les emplois du temps seront provisoires puis définitifs à compter du 20 septembre.

Accès aux bureaux administratifs

Marquage au sol pour l'attente, respect strict de l'environnement de travail de chacun. (Eviter de pénétrer dans les bureaux).

Respect du protocole

Les élèves accueillis se doivent de respecter ce protocole strictement sous peine de se voir remis à leur famille voire d'engagement de procédures disciplinaires.

Le protocole est susceptible d'évaluer en fonction du niveau de gradation.

Rentrée septembre 2021 : Niveau 2.